



AMÉNAGEMENT D'HORAIRE LYCÉE (AHL) MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE LYCÉE NICOLAS BRÉMONTIER

Le Conservatoire de Bordeaux s'est associé au lycée Nicolas Brémontier, établissement de proximité, afin d'offrir à des élèves engagés dans une pratique confirmée de la musique, de la danse ou du théâtre, la possibilité de suivre une formation artistique dans le cadre de leur scolarité et de la préparation d'un baccalauréat général.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

AU CONSERVATOIRE

Enseignements spécifiques assurés par le Conservatoire : musique, danse et théâtre

L'apprentissage artistique au Conservatoire de Bordeaux a lieu après les cours au lycée les lundis, mercredis et vendredis à partir de 14h30.

AU LYCÉE

L'organisation des études au lycée Nicolas Brémontier est générale et permet d'envisager plusieurs combinaisons d'enseignements avec des spécialités à choisir.

Aucun enseignement optionnel n'est compatible avec le dispositif AHL.

La liste des enseignements de spécialités est disponible sur le site internet de l'établissement.

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE ?

Conformément à la délibération du conseil municipal, les élèves inscrits en AHL au lycée Nicolas Brémontier bénéficient du tarif appliqué aux résidents de Bordeaux.

CONTACTS UTILES

Lycée Nicolas Brémontier

152 cours de l'Yser • 33800 Bordeaux
Proviseur • M. Caze : 05 56 33 49 60

Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix • 33088 Bordeaux Cedex
Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96
viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr



LES DATES À RETENIR

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer lors des portes ouvertes du lycée Nicolas Brémontier **samedi 8 février de 9h à 14h**, ou lors de la réunion d'information au conservatoire **samedi 8 février de 14h à 15h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

MARS : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.

La date limite est fixée au **lundi 3 mars**.

MARS- AVRIL : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **entre le 31 mars et le 17 avril** selon les disciplines.

Chaque candidat recevra une convocation précisant son jour et son horaire de passage.

- **instruments** (piano, vents, cordes, polyphoniques) : **du lundi 31 mars au vendredi 4 avril**
 - interprétation d'une ou plusieurs œuvres libres d'une durée totale de 5 à 8 minutes
 - entretien
- **danse** : **du mardi 8 au jeudi 10 avril**
 - danse classique ou contemporaine : 2 cours collectifs séparés par 1 temps de travail en autonomie
 - NB : pour une entrée en danse classique, une partie des épreuves sera sur pointes*
 - entretien pour les candidat(e)s sélectionné(e)s à la suite des cours collectifs
- **théâtre** : **mardi 15 avril**
 - une séance de cours collectif
 - entretien
- **chant lyrique** : **jeudi 17 avril**
 - interprétation d'une pièce vocale au choix, suivie d'un cours de chant
 - entretien

MAI : publication des résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **lundi 5 mai à 17h**.

L'admission définitive n'est effective que lorsque l'affectation dans le lycée est validée par la DSDEN.

INSCRIPTION AU LYCÉE NICOLAS BRÉMONTIER

Dès réception de la confirmation d'affectation, les familles finalisent l'inscription de l'élève auprès du lycée Nicolas Brémontier. L'affectation des élèves admissibles résidant hors secteur du lycée n'étant pas automatique, il est conseillé de vous rapprocher de la DSDEN.

Le chef d'établissement et le responsable EAC du conservatoire suivent conjointement le dossier d'affectation de chaque candidat admissible et se tiennent à la disposition des familles pour un accompagnement personnalisé.

Un internat externalisé est accessible aux élèves AHL, en partenariat avec le lycée Toulouse-Lautrec.